

Mme SOLEILHAC Léa Victoria



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 juin 2021 sous réserves d'incidents

SCP Stéphanie JEANJEAN
BOUDON, Henri PASSEBOIS
Olivier JEANJEAN
Notaires Associés
Carpentras

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL -
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du
28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 11 septembre 1981,

Madame Léa Victoria SOLEILHAC, en son vivant retraitée, demeurant à CARPENTRAS (84200) 168 avenue Wilson Immeuble Wilson. Née à USCLADES-ET-RIEUTORD (07510), le 27 novembre 1924. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) (FRANCE), le 23 mars 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN,



Ecrit par Echo du Mardi le 4 juin 2021

Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 1er juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, notaire à CARPENTRAS (84200), référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3951187

Publié le 04/06/2021